

DE LA PORTÉE ILLOCUTOIRE DU DISCOURS RAPPORTÉ DANS LA PRESSE ÉCRITE CAMEROUNAISE : LE CAS DU *MESSAGER* ET DE *CAMEROON TRIBUNE*

Bauvarie MOUNGA

Université de Yaoundé I (Cameroun)

Bauvarie2004@yahoo.fr

Résumé

Le recours au discours de l'autre est incontournable dans la presse écrite. Cela est essentiellement dû au fait que les journalistes se servent des propos recueillis çà et là pour la rédaction de leurs articles. Ils emploient le discours rapporté pour étayer leurs propos. Notre objectif dans cet article est d'étudier l'emploi subjectif qui est fait de ce procédé. Autrement dit, comment est-ce que les journalistes se servent du discours rapporté pour mieux vendre leurs journaux auprès des lecteurs, étant donné que leur emploi obéît à une intentionnalité précise ? Cette étude, qui se veut pragmatique, se fera à la lecture de deux quotidiens camerounais : *Le Messager* et *Cameroon Tribune* (1993-2003).

Mots-clés : discours rapporté – pragmatique – argumentation - subjectivité – presse écrite - lecteur

Abstract

The use of speech of others is essential in the press. This is mainly due to the fact that journalists use the comments gathered here and there for writing their articles. They use reported speech to support their statements. In this paper, our aim is to study the subjective use of this process is done. In other words, is what journalists make use of reported speech in order to sell their newspapers to readers, because their jobs follow a precise intentionality?

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This study, which is pragmatic, will be reading with two cameroonian newspapers : *Le Messenger* and *Cameroon Tribune* (1993-2003).

Keywords: reported speech – pragmatics - argumentation – subjectivity – newspaper – reader

INTRODUCTION

Le discours rapporté est un procédé qui permet à un locuteur de citer ses propres paroles ou celles de quelqu'un d'autre. (Mikhaïl Bakhtine 1977 : 161) le définit, du reste, comme *le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation mais [aussi comme] un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation*. On observe un dédoublement énonciatif dans ce procédé. Comme dans tous les quotidiens, le discours rapporté est très présent dans la presse écrite camerounaise. Cela est essentiellement dû au fait qu'il constitue une technique incontournable dans les journaux. Les journalistes se servent des propos recueillis çà et là pour la rédaction de leurs articles. N'étant pas les auteurs de l'information transmise, les journalistes font recours au discours rapporté pour bien montrer qu'ils ne sont pas responsables de l'information transmise. Le but de cet article est d'étudier la portée illocutoire, les effets de sens produits par le discours rapporté dans deux quotidiens camerounais. Notre étude se situe entre 1993 et 2003. Nous essayerons dans un premier temps de revisiter les travaux essentiels qui ont été faits sur le discours rapporté ; et par la suite, nous verrons la portée argumentative que peut avoir un procédé comme le discours rapporté dans les quotidiens *Le Messenger* et *Cameroon Tribune* en prenant appui sur la pragmatique comme concept opératoire.

I- PRÉALABLE THÉORIQUE

Depuis l'accès aux écrits du Russe Mikhaïl Bakhtine, des jalons théoriques ont été posés en ce qui concerne le discours rapporté.

I.1- Etat de la question

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Dans son ouvrage intitulé *Le Marxisme et la philosophie du langage* (1977), Mikhaïl Bakhtine met en exergue le concept de dialogisme. A cet effet, selon lui, le discours d'un locuteur émane toujours de l'autre au sens où il participe toujours d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce discours. C'est sans doute pourquoi (Tzevetan Todorov, 1981 :77) fait observer que pour Bakhtine, *aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui*. Dans cette perspective, une altérité traverse sans cesse notre langage. Par ailleurs, l'auteur russe stipule que dans un seul et même énoncé, l'on peut entendre résonner les accents de deux voix différentes. Il nomme ce phénomène polyphonie énonciative et c'est du reste sur cette dernière que s'appuie le discours rapporté. Néanmoins, il faut relever que Mikhaïl Bakhtine s'intéresse surtout aux diverses formes de la présence de l'autre dans le discours d'un locuteur et non au discours rapporté en particulier.

S'appuyant sur les recherches de Bakhtine, Jacqueline Authier-revuz dans les années 80 développe la notion d'hétérogénéité discursive. Pour cette dernière, l'unicité du locuteur dans un discours n'est qu'un leurre. C'est dans cette optique que la parole d'autrui est inévitablement présente dans sa propre parole : c'est l'hétérogénéité constitutive du langage. Toutefois, Jacqueline Authier-revuz pose que le discours rapporté relève de l'hétérogénéité montrée. Dans ces conditions, (Authier-revuz, 1982 :145) soutient que dans ce type de discours,

le sujet s'évertue, en désignant l'autre, localisé, à conforter le statut de l'un. C'est en ce sens que l'hétérogénéité montrée peut être considérée comme un mode de dénégation, dans le discours, de l'hétérogénéité constitutive qui elle, relève de l'autre dans l'un.

C'est dire que dans le discours rapporté, la présence de l'autre est bien marquée.

Le linguiste Oswald Ducrot va également revisiter les travaux de Mikhaïl Bakhtine dans son développement du discours rapporté. Cependant, il distingue le sujet parlant, producteur de l'énoncé de base, et le locuteur, celui qui reprend les propos cités. De Plus, pour Oswald Ducrot, l'énonciateur en rapportant des paroles peut laisser filtrer sa subjectivité tout en montrant qu'il n'est pas responsable de ces paroles. C'est dans cette optique que

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

(Ducrot, 1984 : 204) écrit que les énonciateurs sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis.

Dominique Maingueneau, fait aussi partie des linguistes qui ont mené des recherches dans le domaine du discours rapporté. Il s'intéresse surtout, à travers des ouvrages tels que *L'Approche de l'énonciation en linguistique française* (1981) et *Eléments de linguistique française* (1993), à la manière dont les propos repris prennent place dans un récit et aux fonctions qu'ils jouent dans ce dernier.

Le discours rapporté fait appel à une double énonciation. Ainsi, comme le disent (Martin Riegel et al, 2002 : 597), *le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à un autre locuteur (parfois un locuteur de base), qui est rapporté par le locuteur premier. Celui-ci se fait en quelque sorte le porte-parole discours de l'autre locuteur.*

Le discours rapporté voit sa pleine réalisation dans la langue écrite surtout à partir du 19^e siècle. Dès lors, sa problématique est le plus souvent étudiée dans les œuvres littéraires. Toutefois, les grammaires traditionnelles s'attellent surtout à décrire le discours rapporté sans montrer son impact comme acte d'énonciation spécifique. C'est le cas par exemple de (Maurice Grévisse, 1988), (Joëlle Gardes-Tamine, 1990), (Wagner et Pinchon, 1991) qui ne révèlent dans leurs ouvrages que les marques des différentes formes du discours rapporté. Les linguistes tels Dominique Maingueneau, Jacqueline Authier-Revuz, quant à eux, vont plus loin, dans la mesure où ils prennent en compte les problèmes soulevés par les propos cités dans le récit où ceux-ci s'intègrent. C'est dans cette optique que (Dominique Maingueneau, 1993 : 93-115) fait une étude des différentes formes du discours rapporté et plus précisément du discours indirect libre dans les œuvres des auteurs français. Nous nous inscrivons dans la perspective de Dominique Maingueneau, par ailleurs nous pensons qu'il existe des domaines de la langue écrite où le problème du discours rapporté n'est pas très abordé. C'est le cas de la presse écrite en général et camerounaise en particulier ;

I.2- Présentation des différents discours

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Il est question de faire un aperçu des différents types de discours rapporté que sont les discours direct, indirect et indirect libre ainsi que de leurs caractéristiques.

I.2.1- Le discours direct

Le discours direct est la forme de discours rapporté qui reconstitue exactement les propos cités. C'est dans ce sens que (Baylon et Fabre, 1978 : 214) affirment que *le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages*. Sans être aussi radical, (Le Goffic, 1994 : 268) soutient qu'au style direct, *l'énoncé rapporté est censé redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui*. Nous pouvons dire que le discours direct est en quelque sorte la reproduction exacte de l'énoncé originel. Le discours direct comporte des indices qui permettent de le repérer. Soit les exemples suivants :

- (1) Sitôt arrivé dans le chef lieu du Moungo, nous prenons l'attache de l'Abbé Moukam, par ailleurs président du tribunal ecclésiastique : « nous sommes tenus par le devoir de réserve », répond-il. (M.S.G., n°08, p.6)
- (2) Avec sa petite voix, elle explique : « je suis venue m'abonner au CCF pour améliorer mon niveau de langue, pour savoir pourquoi on utilise telle ou telle expression française. », (C.T., 22 novembre 2001, p.16)

Nous constatons de prime abord, que le discours cité est encadré par des guillemets et souligné par verbe introducteur (*explique*, exemple n°2), une incise (*répond-il* en (1)). En somme le discours direct se veut fidèle à l'énoncé originel et indépendant du discours citant. Car lorsque cette fidélité et cette indépendance ne sont pas respectées, on s'achemine vers le discours indirect.

I.2.2- Le discours indirect

Contrairement au discours direct, le discours rapporté au style indirect enlève toute autonomie au discours cité. Tous les signes de démarcation de ce dernier sont effacés. Il ne subsiste plus qu'une seule modalité, celle du discours citant. En effet, le discours indirect se présente sous la forme de paroles rapportées par l'intermédiaire d'un verbe régissant une subordonnée. Ici, le but du locuteur n'est pas de rapporter exactement les propos cités, mais le contenu de l'énoncé originel. Observons les extraits de texte ci-dessous :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- (3) Il s'empresse d'ajouter que la France en tant que pays reste favorable au projet et continuera de l'être refusant qu'on lui attribue des arrières pensées malgré ce retrait d'Elf. (M.S.G., n°991, p.7)
- (4) Mandaté par la CEDEAO, Gadio a expliqué qu'il fallait un accord verbal sur un plan de paix impliquant un cessez-le feu suivi de négociations. (C.T., 15 octobre 2002, p.32)

Au regard des exemples sus-cités, le discours indirect s'apparente ainsi à une paraphrase de l'énoncé de base et prend la forme d'un discours narrativisé. C'est pourquoi (Maingueneau, 1981 : 98) fait observer : *le DI permet des contractions plus ou moins grandes, ou, plus rarement, des extensions de celui-ci ; rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures*. Le discours indirect a également pour principale caractéristique la présence d'un verbe introducteur suivi de la conjonction que (*s'empresse d'ajouter que, a expliqué qu'*). Force est de constater au regard de tout ce qui a été développé qu'au style indirect, le journaliste s'emploie surtout à rapporter le sens du discours de base. Qu'en est-il du style indirect libre ?

I.2.3- Le discours indirect libre

Le discours indirect libre, à côté du discours direct et du discours indirect, apparaît comme la forme la plus complexe du discours rapporté. Il conserve quelques caractéristiques du discours direct et du style indirect. C'est donc à juste titre que (Wagner et Pinchon, 1991 : 37) déclarent que *le style indirect libre participe à la fois du style direct et du style indirect*. On peut le voir à travers les exemples ci-dessous :

- (5) Il fallait remplir les caisses de l'état qui avaient grand besoin de liquidité, estime-t-il. (M.S.G., n°1192, p.9)
- (6) Il avoue une partie des faits. Oui, il a signé des faux documents pour couvrir son ami. (M.S.G., n°1192, p.12)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Nous constatons que l'exemple (5) comporte un discours citant et un discours cité comme au style direct. Dans l'exemple (6), l'on se rend compte qu'il comporte des éléments expressifs (c'est le cas de l'adverbe *oui*).

Après ce qui vient d'être dit, nous remarquons que les différents types de discours rapporté sont distincts et ont des caractéristiques plus ou moins claires, surtout en ce qui concerne le discours indirect libre. Nous nous demandons après avoir présenté les signes particuliers des différents discours les motivations de l'emploi de ces derniers dans les quotidiens *Le Messenger* et *Cameroon Tribune*. Est-ce que ces discours ne sont pas au service des messages que les journalistes veulent faire passer auprès des lecteurs ?

II- LA VALEUR ARGUMENTATIVE DU DISCOURS RAPPORTÉ DANS *LE MESSAGER ET CAMEROON TRIBUNE*

Pour mieux appréhender la valeur argumentative du discours rapporté dans *Le Messenger* et *Cameroon Tribune*, nous allons étudier respectivement l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du discours cité, la création d'une illusion de vérité et l'orientation de la perception de l'énoncé cité.

2.1- L'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du discours cité

L'attitude d'un journaliste par rapport à un énoncé cité n'est pas fortuite ; il résulte de la volonté de faire passer un message précis au lecteur. Ainsi, les différentes formes du discours rapporté permettent au journaliste, soit de ne pas prendre sous sa responsabilité le discours cité : c'est ainsi au style direct ; soit de le faire : on observe ce cas de figure avec les discours indirect et indirect libre.

2.1.1- Prise de distance par rapport au discours cité

L'usage des citations dans les articles de presse écrite induit une absence de responsabilité de l'énonciateur par rapport au discours qu'il reprend. C'est pourquoi, (Patricia von Münchow, 2004 :7) stipule qu'au style direct, le locuteur *se contente d'exposer un objet*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

qui existe indépendamment de lui et dont la simple existence légitime l'exposition. Dans cette perspective, lorsqu'un journaliste désire convaincre le lecteur de son objectivité par rapport à l'énoncé rapporté, il fait recours au style direct puisque celui-ci, on le sait, cite fidèlement le discours de base. De plus, avec ce mode d'énonciation, l'énoncé repris est mentionné, montré de telle sorte qu'on dirait que le lecteur assiste au discours rapporté. Examinons de ce fait les énoncés suivants :

(7) A ce moment, raconte Salifou avec jubilation « le client ne peut plus reconnaître sa chèvre. Nous pouvons donc ouvrir le ventre de la bête. C'est le découpage. » (C.T., 19 octobre 2000, p.17)

(8) Edmond Maowpea Mbio résume sa mission en ces termes : « la SNI est un organisme où des gros intérêts sont en jeu. En plus, il faut rechercher d'importants financements internationaux pour le compte de l'Etat. » (M.S.G., n°1564, p.3)

Dans les énoncés sus-cités, le journaliste se dégage de la responsabilité du discours repris qui n'incombe alors qu'au locuteur primaire. L'énonciateur ne veut pas reformuler lui-même le discours qu'il reprend. Par ailleurs, pour Elisabeth Rogy (1997 : 1),

ceci peut s'avérer très utile lorsqu'une information présente un caractère choquant, participant ainsi au sensationnalisme dont les locuteurs de la presse populaire, sont friands, ou lorsque celle-ci contient des éléments qui pourraient occasionner des procès en diffamation.

C'est donc dire que le journaliste peut se servir des citations quand il ne veut pas prendre à son compte les propos d'une certaine nature ou alors lorsqu'il se juge incapable de reformuler en ses termes certaines paroles ; bref il préfère rapporter le discours d'autrui d'une façon fidèle. Considérons à cet effet l'énoncé suivant extrait de *Cameroon Tribune* :

(9) A contrario, a relevé monsieur Jean Fochivé pour le condamner, « le comportement indigne et scandaleux de certains policiers qui ont contribué, tout au long de l'année écoulée, à jeter le discrédit et le déshonneur sur ce noble corps. Je les exhorte à choisir de demeurer dans le corps et dans l'honneur ou d'en partir dans la honte. » (C.T., n°5530, p.61)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Le recours au style direct dans l'exemple (9) pour rapporter le discours originel semble résulter de la volonté du journaliste de laisser le lecteur assister immédiatement à la profération de l'énoncé par le locuteur primaire. C'est pourquoi les propos de ce dernier ont été restitués fidèlement. En fait, cette citation a un fondement simple : elle indique le devoir de réserve et un minimum de prudence de la part du journaliste envers celui qui censé avoir dit le discours qu'il rapporte. L'énonciateur désire que le lecteur comprenne bien que ce n'est pas lui qui est l'auteur des mots et termes tels *comportement indigne et scandaleux, déshonneur*.

Eu égard à ce qui précède, il est indéniable que le style direct, dans notre corpus, est surtout utilisé par l'énonciateur qui désire maintenir une distance entre le discours qu'il rapporte et lui. En outre, lorsque le journaliste souhaite imprégner de ses marques le discours cité, il fait recours plutôt aux discours indirect et indirect libre.

2.1.2 – Prise en charge de l'information transmise

L'énonciateur peut quelques fois prendre à son compte le discours qu'il rapporte. Cela est surtout possible quand il emploie les styles indirect et indirect libre. Ceux-ci permettent très souvent au locuteur d'émettre son point de vue en citant des propos. En effet, en reformulant ou alors en paraphrasant un discours, le locuteur peut y introduire ses propres mots. Bien plus, à travers le style indirect, le journaliste peut proposer un discours qui n'est pas réel, mais l'expression d'un contenu général et généralisant. C'est ce qui se passe très souvent lorsque l'énonciateur est pluriel ou alors indéterminé. Dans ce cas, souligne (Diane Vincent, 1991 : 7),

il devient clair que le discours rapporté n'est que la représentation d'un implicite social où il n'est pas opportun de spécifier lequel des individus [...] est intervenu ; le locuteur ne donne pas la parole à un individu mais fait endosser un rôle social à un ensemble d'énonciateurs dûment mandatés pour se prononcer au nom d'un groupe.

Soit les énoncés suivants :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- (10) On dit que si elle donne de l'argent au Cameroun, c'est pour que le pays ne s'embrase. (M.S.G., n°08, p.13)
- (11) Certains prétendent que cette curieuse omission n'est pas de nature à fouetter un chat car l'information en question relèverait du pouvoir discrétionnaire de l'Etat. (M.S.G., n°1192, p.3)

Les instances énonciatives des discours cités dans les exemples supra sont identifiées à travers les pronoms indéfinis *on* et *certain*s qui ne définissent pas clairement l'identité des locuteurs. Ce qui laisse présager que les paroles reprises peuvent être imaginaires. De ce fait, le discours indirect implique trop souvent une dose de subjectivité de la part du journaliste ; dans la mesure où il reprend le discours selon sa volonté. L'énonciateur procède ainsi à une reformulation du discours de base à l'aide de ses propres termes. C'est pour cette raison que (Jacqueline Authier, 1978 : 64) affirme que lorsqu'il est question d'une *traduction*, *le DI est, dans le cas d'un message incompréhensible pour L (le locuteur), un mode de rapport radicalement exclu : seul le DD [...] est possible*. Cela peut s'expliquer par le fait que pour reprendre avec ses termes un discours, il faut au préalable l'avoir compris. Dès lors, le journaliste ne transmet pas fidèlement au lecteur le discours de base, mais, il lui en donne un équivalent sémantique intégré à l'énonciation citante. Il se pose ainsi comme le seul locuteur et prend en charge l'ensemble de l'énonciation.

Le discours indirect libre, en outre, est un procédé qui donne aussi la possibilité au rapporteur de prendre à son compte le discours cité, dans la mesure où, d'après (Riegel et al, 2002 : 601), *il permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours*. Autrement dit, l'énonciateur introduit sa propre pensée dans les paroles reprises et donc les prend sous sa responsabilité.

- (12) Car, a précisé M. Kontchou, les usages diplomatiques en la matière commandent que les deux parties se mettent d'accord au préalable quant aux lieu et date de la rencontre envisagée de même qu'à la procédure à adopter. (C.T., n°5556, p.3)
- (13) Dans son contexte pluraliste, a fait remarquer Dr Komidor Njimouh, chaque parti politique est co-acteur de la vie politique nationale, est

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

en mobilisation permanente, toujours en quête d'espaces nouveaux, soupçonneux parce que vigilant. (C.T., n°5554, p.3)

A la lecture de ces énoncés, on a l'impression d'avoir affaire au discours direct ; c'est grâce à l'absence des guillemets que le lecteur se rend à l'évidence qu'il est en présence d'un discours indirect libre. De fait, à ce mode d'énonciation, l'énonciateur assume pleinement le discours cité en ce sens qu'il transmet les paroles du locuteur primaire, mais selon sa volonté. C'est pourquoi (Michèle Perret, 1994 : 116) admet que le discours indirect libre, *peut permettre des effets littéraires très subtils. Dans les faits divers, en revanche, il permet souvent de confondre la voix du journaliste et celle d'un personnage.* En mêlant sa voix à celle du locuteur primaire, le rapporteur a la possibilité d'énoncer son propre discours.

Que dire en définitive de l'attitude du locuteur vis-à-vis du discours cité, sinon qu'elle est tributaire de la forme de discours rapporté utilisée. C'est ainsi que lorsque le journaliste désire persuader le lecteur qu'il a gardé ses distances par rapport à l'information transmise, il emploie le discours direct ; cependant, s'il souhaite assumer les paroles reprises, il se sert des discours indirect et indirect libre. Par ailleurs, parmi les valeurs essentielles du discours rapporté dans notre corpus l'on peut également citer le fait de rendre plus vraisemblable aux yeux des lecteurs les articles de presse écrite.

2.2 – La création d'une illusion de vérité

Le discours rapporté à travers ses différentes formes donne un cachet particulier aux articles de presse écrite dans la mesure où il renforce l'authenticité des faits relatés. Cette illusion de vérité est créée grâce à la vivacité et l'aspect émouvant qui se dégagent des articles.

2.2.1 – La vivacité

A la lecture des divers articles dont regorge notre corpus, l'on se rend à l'évidence qu'il ya un foisonnement des différents types de discours rapporté. En effet, la narration des faits saillants passe par la reprise des propos de plusieurs locuteurs. (Elisabeth Rogy, 1997 : 1) suggère de ce fait que *les journaux s'évertuent ainsi à obtenir de leurs reporters ou de leurs*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

correspondants des témoignages de leur expérience vécue parce que la description d'un événement vécu constitue une garantie de sa véracité. C'est pour cette raison que l'on assiste à une retranscription massive des paroles des témoins ou des participants aux événements relatés. Les faits relatés se sont réellement produits pour les lecteurs dans la mesure où quelqu'un les a rapportés. Considérons à cet effet l'extrait d'article suivant :

- (14) « Ici là, c'est le Caterpillar qui va nous déguerpir. Il faut qu'on nous explique pourquoi chaque fois on augmente de l'argent ainsi. Ces agents de la communauté urbaine sont des voleurs. » Un soleil de plomb darde ses rayons piquants sur la ville. Il ne décontenance pas pour autant la cohue faite essentiellement de ces revendeurs de vivres, fruits et légumes, les bayam-sellams comme on les appelle. Elles ont décidé de s'élever contre l'arnaque dont elles sont victimes de la part des agents de la communauté urbaine de Yaoundé. (M.S.G., n°1565, p.5)

Le passage ci-dessus ne constitue qu'une infime partie d'un article de presse. Toutefois, l'on note qu'il renferme déjà un discours direct et un discours indirect (*Elles ont décidé...*). C'est dire que le discours rapporté contribue indéniablement au dynamisme des articles. D'ailleurs, le journaliste ne peut se passer des diverses formes du discours rapporté en ce sens que le fait de ne pas indiquer ou citer la source de son information est réprimandé par la loi. Et l'occultation de la source de son information relève du plagiat, de l'insuffisance professionnelle. De plus, l'emploi abondant du discours rapporté permet de faire croire que tout ce que dit l'énonciateur est vrai. Bien plus, le discours rapporté constitue un argument d'autorité.

Cela est d'autant plus vrai pour le discours direct dans la mesure où il crée un effet d'authenticité, les faits repris sont exposés, montrés comme s'il n'y avait pas d'intermédiaire. Ainsi, le journaliste peut se tromper en rapportant des paroles qui ne correspondent pas réellement à ce qui s'est passé. Le plus important est de faire croire au lecteur la véracité de l'histoire racontée grâce à la récurrence des discours cités.

- (15) A travers ces statuts a souligné Essaka Ekwalla, le Ngondo « se donne un coup de jeune, renaît au sein de la nation camerounaise et

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

se dote des moyens de faire évoluer la communauté sawa. » (C.T., 31 octobre 2001, p.9)

Le lecteur en parcourant cet énoncé ne peut pas savoir si les propos sont identiques ou pas à ceux du discours initial. De plus, les guillemets sont présents pour garantir l'authenticité des paroles reprises.

En somme, on l'aura compris, l'emploi du discours rapporté dans un article le rend plus vivant. Et ce dynamisme concourt à renforcer la véracité de l'information transmise. Néanmoins, en plus de la véracité, les différentes formes du discours rapporté donnent aussi un caractère authentique aux articles grâce à l'aspect émouvant qu'elles dégagent le plus souvent.

2.2.2 – L'aspect émouvant

L'une des principales valeurs du discours rapporté est de provoquer une réaction chez le lecteur. C'est ainsi que l'emploi du discours rapporté participe souvent de la volonté du journaliste de donner un aspect émouvant aux articles. En effet, en parcourant les énoncés repris par le journaliste, le lecteur, la plupart du temps, se sent captivé et son intérêt est stimulé. De ce fait, (Elisabeth Rogy, op. cit. : 2) soutient que

le lecteur devient en quelque sorte le « spectateur » par procuration d'événements qui ne lui sont pas simplement relatés mais avec lesquels il est en prise directe, parce qu'il est mis dans la position de celui à qui on « raconte » un épisode vécu, avec tous les détails permettant une visualisation et la force émotionnelle convoyée que ce procédé implique.

Autrement dit, le lecteur est touché par l'histoire du locuteur de base et a l'impression de l'avoir vécue avec lui. Il se met donc dans la peau de ce locuteur.

(16) Mais, une semaine après avoir arrangé « sa » boutique elle vient pour y disposer de la marchandise. Et là, nouvelle surprise : « je constate que la serrure a été remplacée, la clé ne servait donc plus à rien. Aussitôt, je vais rencontrer M.M. Aoudou (directeur administratif financier du Gic Ascovemn) et Madi qui me demandent d'augmenter de l'argent pour avoir une autre boutique

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

mieux placée que la première » raconte encore Mme Tchankam.
(M.S.G., n°1562, p.4)

Ce passage est extrait d'un article qui s'intéresse à la mésaventure d'une vendeuse victime d'escroquerie de la part de certains hommes. En effet, ceux-ci lui ont extorqué de l'argent soi-disant dans le but de mettre à sa disposition une boutique. Ainsi, la citation suscitée n'est pas un fait du hasard. Elle participe de la volonté de l'énonciateur, non seulement de relater les événements vécus par le locuteur primaire, mais également d'inciter le lecteur à éprouver un sentiment de sympathie et de compassion vis-à-vis du locuteur dont les paroles sont rapportées. (Patricia von Münchow, op. cit. : 7) stipule que *cet effet de dramatisation découle, lui aussi de la valeur de monstration du DD (discours direct) et de la « concrétude » qu'elle produit.*

On le voit, le discours rapporté peut permettre aux lecteurs de se mettre dans la peau d'un individu et de donner une dimension dramatique à l'article. C'est l'expérience de cet individu qui importe à ce moment donné.

(17) Manifestement, les agresseurs connaissaient les lieux et l'identité du propriétaire. Ils se sont mis à fouiller l'appartement renversant et démontant lits et placards. « Montre-nous où est le coffre ? Donne-nous les clés des armoires ! » Ont-ils exigé de M. Tsemo.

« Il n'y a pas de coffre-fort dans cette maison, nous a confié sa sœur. J'ai eu l'impression que les bandits avaient une mission précise. Ils nous parlaient clairement. Essayaient de nous rassurer qu'ils ne nous feraient aucun mal si nous révélions la cachette du coffre-fort. »
(M.S.G., n°991, p.5)

Il est question dans l'extrait de l'article ci-dessus du braquage de certains malfaiteurs dans la demeure d'une famille. Comme on peut le constater, le journaliste laisse la parole à des locuteurs qui ont assisté directement à ce vol et qui réagissent donc par rapport à cette mésaventure. Tout cela dans l'unique but de provoquer une émotion chez le lecteur. En effet, comment rester indifférent face au vol dont ont été victimes d'honnêtes citoyens ? Ainsi grâce à la reprise du récit de certains locuteurs par le journaliste, le lecteur peut attacher un intérêt certain à l'article rédigé et désirer de ce fait de mener la lecture jusqu'à son terme. C'est donc

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

à juste titre qu'Anna Jaubert (1990 : 148) s'écrie : *la citation est un pouvoir de la parole quand elle n'est pas un abus de pouvoir.*

Au regard de ce qui a été dit plus haut, renforcer l'authenticité des faits relatés dans les journaux apparaît comme l'une des fonctions primordiales du discours rapporté dans *Le Messenger* et *Cameroon Tribune*. On le voit notamment à travers la vivacité et l'aspect émouvant que le discours rapporté procure aux articles de notre corpus. Toutefois, le rôle du discours rapporté ne s'arrête pas là, il permet également au journaliste d'orienter l'angle sous lequel son article doit être perçu.

2.3 – L'orientation de la perception de l'énoncé cité

Le journaliste, le plus souvent, quand il rédige un article souhaite que le lecteur perçoive ce dernier sous un angle précis, qu'il ait une vision particulière de cet article. Ce d'autant plus que, d'après (Philippe Hamon, 1981 : 119), *l'art d'écrire (est) une praxis, une technique d'action sur le lecteur*. Cet état de chose se manifeste dans les articles de presse à travers les choix des citations et des verbes introducteurs.

2.3.1 – Le choix des citations

Généralement, le journaliste ne transmet pas l'information de façon objective. Car quelle que soit la manière dont il présente le discours cité, il y a presque toujours un message qu'il tente de véhiculer. Ainsi, même le discours direct qui est considéré neutre dans la mesure où le rapporteur reprend authentiquement l'énoncé initial, n'est pas une garantie d'objectivité. En effet, il arrive souvent que l'énonciateur ne cite qu'une partie des faits relatés par le locuteur primaire ; cela n'est pas un fait fortuit. D'ailleurs, nous pensons à la suite de (Maingueneau ,1981 : 97) que : *quand on y réfléchit, le simple fait de choisir tel ou tel fragment d'un énoncé pour le rapporter constitue déjà une opération aux implications considérables*. En d'autres termes, le passage rapporté est fonction du message véhiculé. Examinons l'énoncé ci-après :

(18) Il a déclaré qu'à aucun moment Manga Onguéné et lui n'avaient au ce sentiment et d'ajouter : « Nous nous consultons à tout moment
REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

pendant nos discussions, si bien qu'à la fin il y a consultation pratiquement à tout moment. » (C.T., 24 mars 1994, p.4)

On le voit, l'énonciateur n'a pas rapporté entièrement l'énoncé originel au style direct ; il n'a sélectionné que les mots précis qui illustrent la pensée du locuteur primaire et répondent à ses aspirations.

Par ailleurs, la façon de citer un énoncé peut en elle-même déjà renfermer une signification précise. Car, à en croire (Le Goffic, op. cit. : 270), *l'énonciateur peut même faire entendre ses propres mots sous couleur de rapporter le discours d'autrui*. Autrement dit, le contexte dans lequel se trouve une citation joue souvent un rôle déterminant dans l'interprétation de cette dernière. Soit l'extrait de texte suivant :

(19) Comme dans un lamento, M. Ebanga Gatien a répété une formule qu'on a l'habitude d'entendre sans peut-être trop comprendre : « il faut que la nation toute entière le sache : l'organisation des examens exige de l'argent et même beaucoup d'argent ». (M.S.G., n°1564, p.5)

Dans l'énoncé ci-dessus, la phrase qui précède la citation oriente déjà son interprétation, sa compréhension. En effet, l'on constate que le discours repris sonne comme une plainte et on a également l'impression que l'énoncé cité n'est pas original aux yeux du rapporteur. Ainsi, le discours de base a été repris de façon fidèle, toutefois son sens a été modifié à cause du contexte dans lequel il se trouve. Ainsi, on l'aura compris, le journaliste peut orienter l'information qu'il transmet à l'aide du choix minutieux de certaines citations ; néanmoins il peut aussi le faire grâce à certains verbes introducteurs.

2.3.2 – Le choix des verbes introducteurs

Rien qu'à l'aide des verbes introducteurs, le rapporteur peut indiquer implicitement la façon dont l'information transmise doit être interprétée. Ainsi, l'on peut percevoir en filigrane un sens sous-jacent à travers le discours cité. Le verbe introducteur a la capacité d'apporter divers types d'informations sur l'énoncé repris, informations qui conditionnent directement la

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

manière dont le lecteur analysera le discours cité. Soit l'énoncé suivant tiré de *Cameroon Tribune* :

- (20) Dans son discours, M. l'Administrateur Directeur Général, M. Michel Miaïlle a rappelé que l'homme représente la première richesse de la SGBC et le passage à l'an 2000 pour elle sous-tend de formidables challenges. (C.T., 04 janvier 1999, p.4)

En parcourant cet énoncé, l'on comprend, à l'aide du verbe *a rappelé* que le message contenu dans le discours repris est déjà connu des uns et des autres et ne constitue donc pas un discours nouveau. Considérons également l'énoncé ci-après :

- (21) Le patron de la CNPS les accuse d'avoir vendu la mèche des compressions à la presse et d'avoir tenu, sans l'avis de la hiérarchie, une réunion dans l'entreprise, avec les employés relativement à cette même question. (M.S.G., n°531, p.5)

Le verbe introducteur ci-dessus accuse indique clairement que le locuteur primaire impute une faute à ses interlocuteurs. Ils ont commis selon lui une erreur. De ce fait, (Maingueneau, 1993 : 101) écrit :

le choix du verbe introducteur du discours indirect a donc des conséquences importantes sur la manière dont le lecteur interprétera la citation : ce verbe oriente d'autant plus efficacement que son action passe inaperçue.

C'est donc dire que le verbe introducteur a un impact sur les propos repris par le rapporteur. Il sert de fil conducteur au récepteur qui désire décoder le sens du discours rapporté. Il joue un rôle d'autant plus déterminant que si on le change, il transforme aussi le sens de la proposition qu'il introduit.

- (22) Le responsable démocrate a également reproché au congrès à majorité républicaine d'avoir taillé le budget des organismes fédéraux chargé des affaires étrangères, ainsi que celui de l'aide extérieure. (C.T., n°2479, p.15)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Dans l'énoncé ci-dessus, le verbe *a reproché* permet au lecteur de savoir que le locuteur primaire présente ses propos comme une réprimande, une remontrance. A cet effet, si à la place du verbe *a reproché* on avait plutôt *a félicité*, le discours cité serait analysé d'une toute autre manière. On l'aura compris, le verbe introducteur influence le lecteur quant à l'interprétation qu'il fait, de l'information qu'il reçoit.

Au terme de ce point dont le but était d'étudier l'intentionnalité qui préside à l'emploi du discours rapporté dans notre corpus, nous avons montré que son utilisation est la plupart du temps conditionnée par l'attitude que l'énonciateur souhaite adopter vis-à-vis du discours cité. Ensuite, nous avons analysé la façon dont le discours rapporté arrive à créer une illusion de vérité au sein des articles de presse. Nous avons ainsi vu que cela est essentiellement dû à la véracité et à l'aspect émouvant qui se dégagent souvent des articles de presse. Enfin, nous avons examiné la façon dont le journaliste oriente son information. Cette orientation se manifeste surtout à travers le choix des citations et des verbes introducteurs. Au vu de ces considérations, force nous est de constater que le discours rapporté a une visée persuasive dans notre corpus. De fait, le journaliste met tout en œuvre pour que le lecteur s'intéresse à son article.

CONCLUSION

En définitive, nous retenons que l'emploi du discours rapporté dans *Le Messager* et *Cameroon Tribune* est guidé par plusieurs raisons. Le choix de ces différents discours par les journalistes est subjectif. Et même le discours direct qui paraît objectif n'est pas en reste car le journaliste choisit l'angle sous lequel, la façon dont il va souligner ce discours pour influencer les opinions du lecteur selon l'objectif visé. Ainsi, le discours rapporté, tout en étayant les articles des journalistes, permet également à ces derniers d'orienter la lecture de leurs articles en fonction de leur ligne éditoriale.

RÉFÉRENCES

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1978), « Les Formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », in, *DRLAV*, n°17, pp.1-87.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in, *DRLAV*, n°26, pp.91-151.

BAKHTINE, Mikhaïl, (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.

BAYLON, Christian, et FABRE, Paul, (1978), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris : Fernand Nathan.

CAMEROON TRIBUNE, (1993-2003), Quotidien d'informations générales bilingue, Yaoundé, SOPECAM.

DUCROT, Oswald, (1984), *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit.

GARDES-TAMINE, Joëlle, (1990), *La Grammaire (2-la syntaxe)*, Paris : Armand Colin.

GREVISSE, Maurice, (1988), *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux : Duculot.

JAUBERT, Anna, (1990), *La Lecture pragmatique*, Paris : Hachette Supérieure.

LE GOFFIC, Pierre, (1994), *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

LE MESSAGER, (1993-2003), Quotidien d'informations générales, Douala.

MAINGUENEAU, Dominique, (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique, (1993), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Dunod.

MÜNCHOW (von), Patricia, (2004), « Le Discours direct dans les journaux télévisés français et allemands », Presses Sorbonne nouvelle, pp.1-8.

PERRET, Michèle, (1994), *L'Énonciation en grammaire de texte*, Paris : Nathan.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

RIEGEL, Martin et al, (2002), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

ROGY, Elisabeth, (1997), « Une Stratégie du discours des tabloïds britanniques : le recours aux citations », in, *APLV*, bulletin n°55, Strasbourg, pp.1-8.

TODOROV, Tzvetan, (1981), *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris : Seuil.

VINCENT, Diane, et DUBOIS, Sylvie, (1991), *Colloque L'analyse des interactions*, Aix en Provence.

WAGNER, Robert, Léon, et PINCHON, Jacqueline, (1990), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 17 - Juin 2012

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99